Vote un crédit de 31.660 francs pour le payement des indemnités dues aux propriétaires et locataires expropriés pour les travaux de rectification du chemin de grande communication nº 9. Sur le rapport présenté par M.Leloire au nom de la commission de la voi-

Adopte l'état des offres à faire aux propriétaires et locataires expropriés ur les travaux de redressement du

chemin vicinal nº 8. Approuve la réception des travaux de un supplément de crédit de 915 fr. 85

pour solder la dépense.

Adopte les conclusions du rapport relatif à la création d'aqueducs latéraux en avant des écoles : rue Pierre-de-Roubaix et boulevard d'Halluin; ces conclusions sont : 1° Qu'il y a lieu d'engager la société en participation des écoles à exécuter, suivant les termes de son contrat et des réglements, des aqueducs latéraux en face des bâtiments d'école rue Pierre-de-Roubaix cù de semblables travaux ont été exécutés par d'autres riverains; 2º De surseoir à la construction des aqueducs latéraux au boulevard d'Halluin et de prendre acte de la proposition de la société en participation des Ecoles qui consiste à faire à frais commurs, un aqueduc central lorsqu'elle en sera requise.

Rejette la demande du consistoire protestant formée pour obtenir la construction d'un mur de clô ure en échange de l'abandon à la ville d'une parcelle de terrain, rue de Soubise

Sur le rapport de M. Deleporte-Bayart,

Emet le vœu qu'un bornage des chemins vicinaux, soit fait sous le plus bref délai possible.

Sur le rapport de la commission des finances, présenté par M. Paulin-Ri-

Approuve le projet de cahier des charges dressé pour la réalisation immédiate de l'emprunt de 500,000 fr. Ajourne la demande de patrimoniali-

sation d'un immeuble appartenant aux hospices et formée par M. Boulanger. Sur le rapport de la commission des eaux, présenté par M. J. Quint,

Approuve : 1° le procès-verbal de réception définitive des travaux de maconnerie de l'usine de Bousbecque; 2º le compte-rendu du service des caux de la Lys pendant l'exercice 1877.

Conseil s'ajourne à samedi, 20. pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

J. OUINT.

La Société Industrielle du Nord se réunira à Lille, lundi 22 juillet, à trois heures.

Voici son ordre du jour :

1º Correspondance.
2º Présentacion de nouveaux membres.
3º Distribution des jetons de lecture et jetons de présence acquis au 30 juin 1878. COMMUNICATIONS

4º M. Goguel. — Rapport au nom du Co-mité de la filature sur l'ouvrage de M. Soret : Revue analytique des tissus anciens et mo-5º M. Ladureau. — Note sur l'influence de 7 Pépoque de l'enfouissement des engrais.
6 M. Gauche. — Compte-rendu du Congrès international de numérotage tenu à Paris le

25 juin. 7° M. Dubar. — Les grands travaux publics dans le Nord ; 2° partie, les canaux. 8° Objets divers.

M. Paul Six, éléve de philosophie au Collège de Roubaix, vient d'être reçu bachelier-ès-lettres.

Une conférence sur le siège de Belfert sera donnée dimanche à 8 heures du soir, dans la salle des fêtes de la Mairie, par M. Edmond Cambier, homme de lettres, officier démissionnaire, ayant assisté à la défense de Belfort.

Cette consérence est faite pour l'érection d'une statue au colonel Denfert. Elle sera suivie d'un concert par la Grande Harmonie. Le prix d'entrée est de trois francs.

Les trois malheureux jeunes gens que l'on a retrouvés noyés, dans une fosse, avant-hier, à Wattrelos, ont été enterrés, hier, après-midi. Ils se nommaient Charles-Napoléon et Théodore Callebaut, deux frères, âgés de 18 et 16 ans et Cornille Dupont âgé de 18

Un ouvrier, employé dans la filature de M. Ferlier. rue du Curoir, a couru, ce matin, les plus grands dangers. Henri Sobry - c'est le nom de l'ouvrier - monté sur une échelle double, était occupé à remettre une vis à un galopin, lorsqu'il se sentit tout-à-coup pris par derrière; le bas de la veste qu'il portait venait de s'engager dans un des engrenages de l'arl ra de transmission. Heureusement pour lui, sa veste n'était pas neuve et Sobry put, par une violente secousse, la déchirer et échapper ainsi à l'horrible mort qui le mena-

Mais ce malheurenx ouvrier s'était porté trop brusquement en avant, et pour éviter une chûte, il ramena aussitôt et non moins brusquement le haut du corps en arrière. Il fut saisi de nouveau par le même engrenage; mais il était écrit que Sobry ne devait pas mourir aujourd'hui, car la chemise dont son corps était couvert était faite de vieille toile qui céda sous ses efforts désespérés. Pourtant Sobry n'est pas sorti sain et sauf de cette lutte contre la mort ; il est tombé sur le plancher de l'échelle sur laquelle il était monté

et s'est fait une contusion au front, un ; fants, c'était, paraît-il, un bon travailnen au-dessus de l'œil droit.

Un singulier caissier, dit l'Echo, est celui d'une maison de Lille qui s'est constitué prisonnier lui-même hier au parquet, déclarant qu'il avait soustrait 2,500 fr. par petites sommes à son patron. Le fait a été trouvé exact, mais la famille de ce malheureux dont les ficultés mentales ne doivent pas être entières, à immédiatement offert des garanties suffisantes; on croit que cette affaire n'aura pas d'autres su

Ce caissier est père de sept enfants II ne faisait pas de dépenses.

Nos lecteurs n'ont pas oublié le pro cès intenté, il y a un peu plus d'un an à M. le maire de Lille par M. Abe Plaquet, belge divorcé, qui avait re quis, mais en vain, l'officier de l'étatcivil de procéder à la célébration d'un second mariage que M. Abel Plaquet s proposait de contracter du vivant d sa première femme, conformément à l loi belge qui autorise le divorce.

Le tribunal civil de Lille et la cou de Douai, appelés à se prononcer sur l question, avait donné raison au mair de Lille, sur le motif que la loi qui aboli le divorce en France est essen tiellement une loi d'ordre public, que le second mariage de M. Abel Pl quet, du vivant de sa première femm dans la ville de Lille qu'ils habite encore tous deux et devant l'officier l'état-civil qui a célébré leur premiè union, porterait une grave atteinte l'ordre public français.

La cour de cassation, dans son audience du 15 juillet courant, a cassé l'arrêt de la cour de Douai, en décidant que M. Abel Plaquet, étranger divorcé avait le droit de contracter un second mariage suivant les prescriptions de la loi belge qui seule le régit sur ce point.

L'affaire reviendra devant la cour d'Amiens.

Un grave accident s'est produit mercredi après-midi, rue de Tournai, à Lille, en face de l'estaminet des Bons-Enfants, à l'angle de la rue Mahieu.

J. Gérard, âgé de 42 ans, demeurant rue de la Barre, conduisait une charette à bras, quand elle fut accrochée par une voiture chargee de fil. La secousse fut si violente que Gérard fut renversé sous la roue de derrière de cette dernière voiture qui lui passa sur la poitrine. Transporté à l'hôpital St-Sauveur, il est mort à cinq heures.

On a amené ce matin à la prison de la gendarmerie, un rattacheur de Tourcoing, Jean-Baptiste D... âgé de 19 ans. Ce jeune homme avait été arrêté, hier soir, à dix heures dans la plaine Six, à Wattrelos, au moment où il se dirigeait vers Roubaix, avec une charg) de 16 kilogrammes de tabac

Le métier si envié de propriétaire a parfois de mauvais jours; Mmo veuve B..., rue de la Chapelle-Carrette, en sait quelque chose, elle qui. hier, a eu à subir les mauvais traitements d'un de ses locataires, François D... Ce dernier était ivre et sous prétexte de s'expliquer avec Mme B... lui avait appliqué sur la figure le plus joli soufflet que joue sit jamais reçu. On fut quérir l'agent de service rue de Tourcoing, qui arrêta l'ivrogne.

Une ménagère de la rue Decrême, Sylvie R... femme M... déjà condamnée, il y a quelques années, par le tri-bunal correctionnel de Litle à six mois de prison pour excitation de mineurs à la débauche, a été convaincue, hier, d'exercer de nouveau cet odieux trafic. Elle a été écrouée au dépôt de sûreté.

Hier a comparu devant le tribunal correctionnel à Lille, le sieur Charles C... arrêté, le 6 juillet dernier au moment où il mettait en pièces la vitrine d'un estaminet de la rue du Chemin de fer, où on lui refusait à boire, parce qu'il était ivre. Charles C... condamné à dix jours de prison et 5 fr. d'amende.

Il est arrivé dans la Lvs à Halluin. un nouvel accident : un ouvrier de la blanchisserie Dassonville, nommé Gustave Gille s'est nové, dans la journée de mardi. C'était en prenant un bain, après son repas: toujours la même imprudence dont un précédent baigneur a déjà été victime, il y a quelques semaines, à peu près à la même

place. Gille, saisit à son entrée dans la rivière ne parvint même pas, quoique excellent nageur, à la traverser, il tournoya et disparut presque immédiatement sous l'eau. Les recherches organisées aussitôt furent longues et durèrent plus de deux heures, il va sans dire qu'on ne retira qu'un ca-

davre. Le corps a été transporté à Menin où Gille demeurait. Ce malheureux ouvrier laisse une femme et trois en-

Hier, on a mis la main sur un individu au moment où il sortait du bureau de vente de Lille comme un acheteur sérieux. avec une pendule sur le

Conduit au bureau de police, il a d'abord dit qu'il s'appelait Pottier, mais son nem est F. Pelegrin.

Il habitait un taudis dans le quartier

à Roubaix par M. Lepoutre-Decottegnies. Ce couvent, fondé parmi toutes sortes de contrariétés, se trouva bientôt dans un état très-florissant et un nombre toujours croissant de filles pauvres y recurent les bienfaits de l'instruction.

TH. LEURIDAN.

Ephèmérides Tourquennoises

19 juillet 1853. - Le Conseil municipal de Tourcoing en séance, donne autorisation d'opérer la translation du Collége, alors rue des Orphelins, dans la maison nº 113 de la rue de Lille dont l'administration collégiale, venait de faire l'acquisition.

Cette maison déjà très-spacieuse. modifiée, agrandie encore, et accôtée d'une belle chapelle, constitue l'établissement d'aujourd'hui. C'était une ancienne filature appartenant à Mme Delannoy-Delahaye.

Avant d'être définitivement établi

d'une si confortable manière, rue de Lille, le Collége de Tourcoing s'était fixé dans plusieurs endroits de la ville, devenus impropres au fur et à mesure de sa prospérité. D'abord, à sa fondation, par les Récollets, en 1666, il se trouvait, rue Saint-Jacques, nº 86, (une petite rue qui débouche à côté de cette maison nº 86, porte encore son nom) il y resta cent vingt-cinq ans, jusqu'à la Révolution quand il fut fermé 1791). En 1804, la tourmente passée le Collége se rouvre sous le nom d'Ecole secondaire municipale, dans son ancien local rue St-Jacques, mais il y séjourne à peine trois mois, un arrêté du priemier consul Bonaparte le transfère à la maison curiale de St-Christophe, vis-à-vis l'église. L'éxiguité des locaux du presbytère ne tarda pas à faire changer de logement au Collég Une dizaine d'années après, on le trouve dans un bâtiment attenent monastère de N. D. des Anges, ensuit il est installé dans une simple nais de la rue des Orphelins. En 183 établi déja depuis longtemps propriété des Hospices, il tend à grandir, mais ses accroissements successifs ayant pris toute l'espace, d'autres sont devenus impossibles; en 1851, il lui faut chercher un nouvel emplacement plus vaste. On pense un instant. à la grande propriété Allard-Destom bes, rue de Gand, mais des obstacles surviennent, et tandem aliquando. la filature inoccupée de la rue de Lille

est achetée. Il est probable que maintenant le Collége de Tourcoing est à sa place, sinon définitive, du moins à long ter-G. B.

LA GRÈVE

JEUDI SOIR. — La grève ne prend pas d'extension. J'ai parcouru les principales localités. Il n'y a pas eu de rassem-blements dans la journée. Cependant ce soir, on annonce que 600 grévistes sont réunis au carrefour de la Vierge. Leur but est de prendre la forêt de Raismes comme point de concentration pour se répandre de là sur les fosses voisines. Deux escadrons de dragons viennent de partir pour les disperser et les refouler eur la frontière belge, si c'est possible.»

D'après les nouvelles qui nous sont arrivées dans la journée, la gendarmerie continue d'opérer des arrestations. Un grand nombre de mineurs a déjà été mis à la disposition du parquet.

Une bande armée de batons a voulu se porter sur Aviche. Elle a été arrêtée par les dragons qui se sont emparés d'une dizaine d'individus.

On a interrogé plusieurs femmes de grévistes. En général elles se plaignent que les meneurs, par leurs menaces, empêchent les ouvriers de reprendre le tra-vail, mais elles ne veulent désigner personne de peur d'être en butte plus tard, elles et leur famille, à des tracasseries et des actes de vengeance.

Néanmoins, plusieurs ouvriers interro-gés ont fait des déclarations à la suite desquelles il a été opéré un certain

nombre d'arrestations.

Plusieurs de nos confrères ont anoncé qu'un coup de feu aurait été tiré uar les grévistes sur une sentinelle plaée aux abords de la fosse Chabaud-Latour. Nous sommes en mesure de déclarer que cette information est absolu-

ment inexacte.

L'autorité militaire, dit la Vraie France, a pris ses dispositions pour faire arriver de nouveaux renforts de troupes, si cela devient nécessaire.

Nous extrayons les passages suivants d'un article publié dans l'Echo de la Frontière.

« On connaît, sans que nous ayons besoin d'en parler longuement, la sol-licitude dont l'Administration des mines d'Auzin entoure son nombreux person-nel; on sait par quelles œuvres chariables et philanthropiques, en dehors des salaires qui sont toujours demcurés élevés, elle a pou vu au bien-être moral et matériel des mineurs. Comment ceux ci n'ont-ils pas compris ce que leur imposait, nous ne dirons pas reconnaissance, mais le souci de leurs propres intérêts?

savent-ils pas que le chômage général des industries a son contreoup inévitable sur les transactions charbonnières; que la consommation est aujourd'hui fort au-dessous de la production, et que les directeurs de mies ne continuent l'extraction que ouvriers et leurs familles ?

Toutes ces choses sont trop notoires pour que les mineurs d'Anzin les Il faut donc chercher ailleurs la cause des événements qui viennent

d'éclater. Chacun l'a dit dès le premier instant: il y a ici des meneurs; il est venu du dehors un mot d'ordre auquel on a obéi. Et c'est avec beaucoup d'àpropos que l'un de nos confrères rappelle qu'il y a quelques jours, un sieur Jean Lefebvre, de Dorignies, annonçait à un ouvrier de l'Escarpelle « que des grèves devaient éclaler dans les fosses environmantes. »

On a déjà opéré de nombreuses arrestations. Nous croyons que la justice, dans l'enquête qu'elle va entreprendre, fera bien de diriger ses investigations dans le sens qui lui est indiqué par le propos auquel nous faisions allusion plus hant

Du reste, Jean Lefebvre et ses pareils ne sout pas les seuls coupables; il y en a d'autres, ma'herreusement, que les tribunaux ne peuvent atteindre et qui, si l'on ne se hâte d'aviser. continuecont d'apporter le trouble et la ruine au milieu de notre travail. Nos lecteurs ont déjà deviné de qui nous voulons

Vraiment, quand on voit le flot des petites feuilles révolutionnaires qui inonde les populations ouvrières, on s'étonne, non pas qu'il y ait des grèves, mais bien qu'elles ne soient pas plus fréquentes et plus désastreuses. Un Etat qui laisse le peuple nourrir son intelligence de la lecture de la Lanterne, et qui s'étonne, après cela, que l'émeute gronde sous le pavé des villes, nous semble aussi singulier que le serait un propriétaire qui, après avoir bourré sa cave de dynamite, se-rait surpris, un beau matin, de se réveiller en morceaux dans les airs.

greniers à fourrage, par suite d'une caus en-core inconnue et p-ndant que le vétérinaire était en train de soigner un cheval blessé. La flamme a gagné rapidement toute l'étendue du bâtiment; c'est à geine si on a pu sauver le mobilier du cantilité; £68° pertes, couvertes par une assurance à la compagnie La Conce sont de 16,000 francs environ. Le jeune Constant Ségard, âgé de dix-huit ans, a été grièvement blessé au poignet en travaillant

Constant Segard, agé de dix-huit ans, a ete grièvement blessé au poignet en travaillant au sauvetage.

— Avant-hier, à la auite d'une querelle entre deux enlants, à Mastaing, leurs pères en sont venus aux mains. L'un d'eux, M. Laurent, a porté dans la poitrine un coup de fourche au nommé P. Parent, journalier. La blessure, fort profonde, parait dangereuse. Laurent a été ar été.

L'Indicateur d'Hazebrouck, rapporte qu'à Strazeele, le jeune enfant d'un cabaretier a failli être dévoré par un chat. Dimanche soir, pendant que la cabaretiere était occupée à seivir les consommateurs, elle entendit des cris plaintifs poussés par son jeune cnfant qu'elle avait mis au berceau neu de temps auparavant. Elle s'empressa d'aller voir et trouva le chat de la maison couché sur la poitrine du pauvrenetit être et en train de lui dévorer la figure. Elle se jett sur son enfant et l'arracha des griffes de l'animal, mais ce fut pas sans poine qu'elle nut lui 'sire lâcher prise. L'er fant a le nez et la lèvre supérieure en partie rongés et de fortes morsures aux deux joues.

- Voici de nouveaux détails sur le suicide constaté mardi, rue de 'Eru, à Boulo-

gne : Le fait s'est passé au premier étage de l'hôtel d'Angleterre, dans la chambre portant le nº 13. La morte, jeune famme de 25 ans en-viron, est la baronne de Beccendorf, d'origine-russe. Elle habitait l'hôtel depuis le 27 juin dernier. On a trouvé sur la commode de la chambre une lettre qui ne laisse aucun doute sur la funeste résolution qu'elle a accomplie.

La cause du suicide est restée inconnue.

— Une tentative d'évasion a eu lieu mer-credi soir à la prison de Béthune.

Un certain nombre de détenus, qu'on évalue à une quinzaine, ayant à leur tête le nommé Dubuisson, condamné récemment par la cour d'assises de Saint-Omer, ont tenté de faire une brêche au mur de première enceinte, lorsque l'alarme ayant été donnée, les sentinelles, aides des gardiens, cernèrent les coupables qui furent mis au cachot.

Ils rendront compte prochainement de ce

Ils rendront compte prochainement de co nouveau délit devant la justice.

— Le prioce de Galles est arrivé dans la nuit de mardi à Boulogne, venant de Londres par Folkestone, à bord du paquebot spécial Victoria, de la compagnie du South-Eas-

rn. Une suite nombreuse l'accompagnait.

- Mardi, vers deux heures du matin. Au. préposé à la surveillance des matériaux dé-poses sur la ligne de Saint-Omer à Calais, a été tué par le train de grande vitesse de Ca-lais à Lille.

lais à Lille.

Vendhomme avait fait un petit voyage la
veil e et avait repris son poste à sept heures
du soir; on suppose qu'il a été surpris par le sommeil. Ce malheureux laisse quatre enfants en bas

- Dans la nuit du 15 au 16, on s'est intro-

— Dans la nuit du 15 au 16, on a'est introduit dans une pâture dépendant de la f rme
de M. Roussel, cultivateur à Erquinghem, et
on a emmené un cheval de trois ans, d'une valeur de 1,100 francs. Depuis lors, on n'a eu
des nouvelles ni du voleur ni de l'animal.

— Un incendie a éclaté mardi, vers six
heures du matin dans une brasserie de Trith;
qui a été consumée, ainei que deux putites
maisons voisines. Là ne se borne pas, malheureusement le désastre, et l'on a à déplorer
la mort d'une vieille femme, tombée en enfance, que l'on n'a pu faire sortir en temps de
la chambre où ells était couchée.

— Deux malheurs dans la même famille.

- Deux malheurs dans la même famille, et causés l'un par l'autre. L'un de ces derniers et causes l'un par l'autre. L'un de ces derniers jours, un pauvre garçen, atteint d'aliénation mentele était conduit dans une maison de santé à Valenciennes. Son père en conçut un tel désespoir qu'il se suicida. On l'a retrouvé pendu derrière la porte de sa maison.

Rtat-Civil de Remaix. — DiciaRATIONS DE NAISSANCES du 18 juillet. —
Louis Gillis, rue de l'Ouest, cour du grand
jeu d'arc, 7. — Augustine Vanherpe, au Pile,
maison Delannoy, 89. — Alexandre Gerardi,
rue Bernard. — Julie Goddyn, rue de l'Hommelet, 164. — Zoé Dufermont, rue de Luxembourg. — Apolline Lemaire, rue de Majenta. — Léon Dhuyvetter, rue de la Balance, 53.

DÉCLARATIONS DE DÉCÀS du 18 juillet. —
Henri Flahaut, 1 mois, rne de l'Hommelet. —
Louis Fournier, 63 ans, manœuvre, rue
St-Georges. — Joseph Vanhecke, 8 mois, rue
de la Limite. — Marie Mœrman, 1 mois, au
Gui-de-Four, cour Gons.

Etat-Civil de Tourcoing. — Dé-CLARATIONS DE NAISSANCES du 18 juillet. — Edouard Choquet, rue St.-Roch. DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 18 juillet. — Pierre-Joseph Labens, 25 ans 1 mois, Rue de Renaix. — Henri-Joseph Rousseau, 36 ans 7 mois, Hôpital civil. — Euphrasine-Josephe Mal'ait, 56 ans 10 mois, épouse de François Ducoulombier, rue du Moulin-Fagot. —Fran-cois-Louis Vanwaerbeck, 1 mois, Blanc-Seau.

Mariage du 18 juillet. — Charles-Joseph Duthoit, cultivateur, 42 ans et Virginie Corcez, cultivatrice, 26 ans.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille HEYNDRICKX-DORMEUIL, qui par eubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du HEYNDRICKX-DORMEUIL, qui, par cubli, l'auraient pas reçu de leutre de faire part du décès de Dame Victorine-Elisabeth-Joseph DORMEUIL. veuve de Monsieur Julien HEYNDRICKX, décédée à Roubaix, le 16 juillet 1878, à l'âge de 59 ans, sont priés de considérer le présentavis comme en tenant lieu et de vouloir bien assistereo.xvol et service solomnels. qui auront lieu le samedi 20, à 10 heures en l'église Saint-Martin à Roubaix. Les laudes seront chamées à 9 heures 3/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Paris.

Un obit solennel du mois sera cé-Un chit solenmel du mois sera cé-lébré le lundi 22 juillet 1878, à 8 heures, en l'église des RR. Pères Récollets, à Roubaix, pour le repos des âmes de : Monsieur Camille-Jean LEENKNECHT, décédé à Roubaix, le 8 mai 1878, à l'àge de 22 ans et 2 mois, et de Monsieur Alphonse-Ernest-Henri LEEN-KNECHT, décédé à Roubaix, le 3 juillet 1878, à l'àge de 18 ans et 5 mois. — Les per-sonnes qui, par oubli, n'auraient pas regu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRESMORTUAIRES ET D'OBTT. — Imprimerie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans le deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazétte de Tourcoing (journal quotidien

Comme nous l'avons annoncé same di dernier, la Grande Fanfare organise avec le concours de la société philarmonique les Amis Réunis un concert qu'elle donnera dimanche prochain. 21 juillet, dans les jardins de M. Alfred Motte, rue St. Jean.

Voici le programme de ce concert . 1º PARTIE. — 1. Allégro militaire, XXX Grande Fanfare. — 2. La Renaissance, ouver-ture. Nihoul, id. — 3. Richard Wallace, mar-che, Sellenick, Amis-Réunis.—4: Le Préten-

dant, ouverture Kucken,id.— 5. Moszique sur le Pardon de Ploërmel, Meyerbeer, id. 2º Partie. — 6. Schiller-Marsch, Meyer-beer, Grande Fanfare. — 7. Hamlet, (Marche et Air de Ballet) A. Thomas, arrangés par M. L. Montagne, Amis Réunis. — 8. Amoretten Tanze Walzer, Gung'l,id.—9. Grande Fantaisie sur Mignon, A. Thomas, arrangée par M. L. Montagne, id. — 10. Aline, polka L. Montasur Mignon, A. Thomas, arrangée par M. L. Montagne, id. — 10. Aline, polka, L. Monta-

gne,id.

Des cartes d'entrée, au prix de 2 francs, sont déposées à l'hôtel des Pompiers et chez les principaux papetiers.

AVIS AUX SOCIETES

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux. (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

KERMESSES de l'arrondissement de Lille, Le 21 juillet. — Calvaire, (à Roubaix); Hau-bourdin, La Madeleine (extra-muros), Neu-ville en-Férain, Pérenchies, Saint-Michel à Lille.

ADRESSES

INDUSTRIELLES & COMMERCIALES Cette liste paraît dans les deux édition du ournal de Roubaix. — Sadresser pour les onditions, rue Neuve, 17.

Pianos Location et réparation, rue du Fonte-18176

Imprimerie, Librairie, Lithegraphie Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubai

Fournier-Delfortrie. ARTICLES DU JAPON pr fêtes et cadeaux, Grande-Rue, 56, Roubaix.

Tapis—Ameublements BERNARD-WELCOMME, rue du Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis en tous genres; toile cirée pour parquet, tapis liège et caoutchouc. Articles de vayage. — Ameublements complets, som miers élastiques, Glaces. — Agrès pour gymnase, etc. gymnase, etc.

BARREZ-LEULLETTE, rae du Vieil-breuvoir, 31. Piane Stemwey de New-York. - Location et abonnement de musique à

Confections Au Palais de Crustal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Con-

Brevets d'invention V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspon-dants dans tous les pays. 14594

Epicerie - Comestibles OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et Roubaix.

Fabrique et réparation de robinets. Spé-cialité pour manomètre et réparation. F. E. DECOCK, rue du Collége, 39, Rou-baix.

Peintures. Vitrerie
CORDONNIER-COGET, rae Notre1407

Charbons
Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

Mécanicien Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Rou-

Restaurants FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Rou-GINIONS, rue Neuve.

Changement de domicile FORGE, DENTISTE

RUE NATIONALE, 196, LILLE près l'église du Sacré-Con Tramway, lettre A.

Faits Divers

— On écrit d'Aigre à la Charente: Dimanche ternier, il y avait fête à Germeville, commune d'Oradour, à deux kilomètres d'Aigre, sur la propriété qu'habite M. Gautier, maire d'Aigre et député bonapartiste de la Charente.

Quinze ou vingt jeunes gens d'Aigre sont allés à cette fête et ont chanté la Marseillaise et autres chants républicains. M. le maire d'Oradour est aussitôt arrivé, a ceint son écharpe et leur a ordonné de se taire. Les jeunes gens ont obéi à cette injonction; à leur retour, ils ont recommencé leurs chants républicains, mais ils ont été tout à up assaillis par un très grand nombre d'habitants du village et même quelques femmes qui tous, armés de bâtons et de pieux, se sont précipités sur eux et

les ont criblés de coups. On dit que pendant cette scène on a entendu le cri de : Vive l'empereur!

- Six trains sont passés mardi en gare de Toulouse, contenant plus de trois mille pélerins du diocèse de Montpellier qui se rendaient à Lourdes sons la conduite de leur évêque M. de Cabriè-

Informés de leur arrivée, dit l'Echo de province, les cercles catholiques d'ouvriers de Toulouse sont allés frater-

niser avec les pèlerins. Le Journal de la Vienne dit que le train de pèlerinage de Poitiers et Niort à Lourdes est parti mardi, emmenant 700 pèlerins environ.

- Les journaux du Havre annoncent un accident qui a eu lien à la fabrique de cartouches comprimées pour mines de MM. Davey et C°, aux Chartreux. Par suite d'une explosion survenue dans un atelier et dont on ignore la

cause, quatre ouvrières ont été atteintes de brûlures graves; l'état de deux de ces malheureuses donne de vives inquiétudes. - Cinq Peaux-Rouges ont fait hier leur apparition a l'Exposition. Ces hom-

mes, hants de taille et aux traits réquliers, sont vêtus à la mode de leur pays, o'est-à-dire très-légèrement. Leur tête est ornée d'un diadème de plumes de différentes couleurs. Ils sont tatoués sur le visage et sur la poitrine. Quelquesuns ont des verroteries. La vue de ces sauvages au milieu de l'Exposition a produit une véritable sensation. Ils étaient accompagnés d'un officier américain qui leur servait d'interprête. En circulant dans les galeries, ils se sont rencontrés avec des chefs arabes. Indiens et Algériens se sont considérés curieusement.

- La Défense prétend que M. le général Borel est revenu de Bourges, con-vaincu qu'il fallait abandonner le camp d'Avor. L'insalubrité, le mauvais état des baraques, et principalement le manque d'eau, auraient, au dire de ce jourdéterminé M. le ministre de la guerre à soumettre ce projet au gouver-nement. Avant cet hiver, les quelques vovées dans diverses casernes de la Cole d'Or.

— On sait déjà, par les dépêches d'hier, que le charmant village de Lenk, dans l'Oberland bernois, bien connu des innombrables touristes qui, chaque année, passent à travers les montagnes sé-parant le canton de Berne du Valais, a été détruit par un incendie. C'est dans l'après-midi du 16 que le feu a éclaté brusquement et avec une telle violence qu'on n'a presque rien sauvé. Deux ho-